

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° OBR/021/F/2020-2021 POUR LA FOURNITURE DES AGENDAS FISCAUX, DES CALENDRIERS MURAUX ET DE TABLE, EDITION 2021.

Date de Publication: 04/09/2020

Date d'ouverture : 11/09/2020

L'Office Burundais des Recettes (OBR) lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National pour la fourniture des agendas fiscaux, des calendriers muraux et de table, édition 2021 dont les quantités et les spécifications techniques se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

1. Objet

Le présent marché consiste en l'impression et la fourniture des agendas fiscaux, des calendriers muraux et de table de l'Office Burundais des Recettes, édition 2021, de façon suivante:

- les agendas fiscaux rédigés en français et évoquant des lois et règlements fiscaux et douaniers afin de faciliter leur compréhension;
- les calendriers muraux et de table qui tracent les services offerts par l'OBR et les derniers développements dans la modernisation des procédures et l'accomplissement des obligations fiscales.

2. Financement

Le marché est financé à 100 % par le budget ordinaire de l'OBR, exercice 2020-2021.

3. Spécification et allotissement du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont constitués de trois (3) lots:

- Lot 1: Fourniture des agendas fiscaux, édition 2021.
- Lot 2: Fourniture des calendriers muraux, édition 2021,
- Lot 3: Fourniture des calendriers de table, édition 2021,

Un soumissionnaire peut soumissionner sur un ou plusieurs lots. Mais, chaque lot est indépendant.

Les fournitures seront imprimés et livrés dans un délai maximum de soixante (60) jours calendaires au maximum, comptés à partir de la date de la notification définitive du marché, mais le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

Dans le cadre du respect de ce délai, l'OBR, par le biais de la Direction ayant la communication et l'éducation des contribuables dans ses attributions, fournira à l'attributaire la maquette et le fichier PDF prêt à être imprimé lors de la notification définitive. Le fournisseur présentera des exemplaires de bon-à-tirer dans un délai ne dépassant pas 10 (10) jours calendaires à partir de la date de la réception de la maquette et du fichier PDF. La même Direction fera le suivi technique et autorisera le bon-à-tirer après avoir constaté que le travail du fournisseur ne comporte aucune erreur de forme ou de fonds, dans un délai ne dépassant pas dix (10) jours calendaires à partir de la date de réception des exemplaires de calendriers proposés par le fournisseur.

4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code Révisé des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 17h30', heure locale, au *Commissariat des Services Généraux de l'OBR, Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/ 22282216.*

Il pourra être obtenu au Service des Approvisionnements de l'OBR, sise Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél :22 282457 sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000 FBU) non remboursables au compte N° 1101/001.04 (Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI.

NB : L'OBR va disponibiliser des échantillons (pour les agendas et les calendriers) que les soumissionnaires intéressés devront consulter en même temps que le Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Commissaire des Services Généraux de l'OBR et envoyée à l'adresse de l'Office Burundais des Recettes sise immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

L'Office Burundais des Recettes répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard dans les cinq (5) jours précédant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse de l'Office Burundais des Recettes indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

6. Présentation de l'offre

Un soumissionnaire pourra soumissionner sur un, deux, ou les trois lots.

Le soumissionnaire devra présenter **une garantie de soumission de 200 000 BIF pour le lot 1.**

Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et être établie suivant le modèle en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres.

NB : 1) L'absence de la présente garantie entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors de l'analyse du lot concerné.

2) Pour les autres lots, la garantie de soumission n'est pas exigée.

Les offres sous enveloppes fermées devront parvenir au Commissariat des Services Généraux de l'OBR au plus tard le **21.1.9./2020 à 10h 00**. Elles porteront la mention suivante: «**Offre pour la fourniture des agendas fiscaux, des calendriers muraux et de table de l'OBR, édition 2020, DAO N° OBR/09./F/2020-2021**», à n'ouvrir qu'en séance publique du **21.1.9./2020 à 10h 30'**.

L'ouverture des offres aura lieu le **.../.../2020 à 10h 30'** au 1^{er} étage de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, sise au Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22 282146/22282216. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **.../.../2020 à 10h 00** ou être présentées juste avant la séance d'ouverture des offres. Toute offre reçue après la date et l'heure limite ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture ou de leurs représentants, au 1^{er} étage de l'immeuble VIRAGO COMPLEX à 10h 30minutes.

Le procès-verbal d'ouverture des offres sera contresigné par tous les membres de la Sous-Commission d'ouverture présents.

Elle aura lieu à **10h 30'**.

10. Critères de qualification

Les offres devront être techniquement conformes au Dossier d'Appel d'Offres et financièrement moins disantes.

11. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Commissariat des Services Généraux de l'OBR

Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage

B.P. 3465 Bujumbura

Tél. 22282146/ 22282202

Fait à Bujumbura, le 29/01/2020

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLES DES MARCHES PUBLICS**

Gérard SABAMAHORO

P.O. Amicale Nanyamba CSF au

